

Parcours professionnels : mieux les gérer pour plus d'égalité et de performance

Les chiffres en témoignent, les parcours professionnels en entreprise sont différents selon que l'on soit un homme ou une femme. Agir sur les critères de leur gestion est essentiel pour permettre à tous d'accéder de manière égale aux différents postes de l'entreprise. Des enjeux multiples : attractivité, fidélisation, développement de l'employabilité des salariés, prévention des risques psychosociaux et de l'usure professionnelle, etc.

(((Des plafonds et parois de verre qui persistent !



Plus de quarante années après la naissance de cette expression aux Etats-Unis, le phénomène du plafond de verre s'observe toujours. En 2013, en région Bourgogne-Franche-Comté, on compte 2 femmes sur 10 dirigeants. Enquête INSEE.

La mobilité « horizontale » au sein des entreprises n'est pas plus aisée pour les femmes que pour les hommes. Certains métiers restent réservés plutôt aux femmes qu'aux hommes et inversement.

C'est ainsi que l'on observe encore une forte répartition sexuée des emplois. Dans la région, l'INSEE relève en 2013 que les femmes sont majoritaires dans 11 secteurs d'activités, dont le secteur du ménage/propreté, l'hébergement médico-social et social, les activités pour la santé humaine, la fabrication de textiles, l'industrie de l'habillement, l'industrie du cuir et de la chaussure, ainsi que l'enseignement.



(((Le projet Ideme

Mise en ligne du site IDEME, égalité et mixité en Bourgogne-Franche-Comté

Conçu par le groupe ressource, cet espace web a pour objectif d'**informer**, de **sensibiliser**, et d'**outiller les entreprises** et les **partenaires relais** pour aborder de manière concrète le sujet de l'égalité professionnelle et de la mixité. Rendez-vous sur www.ideme.org

5 octobre 2017, atelier chez Amphenol FCI à Besançon

Pour **favoriser l'échange d'expériences entre entreprises** sur le sujet de l'égalité, des ateliers sont organisés dans le cadre du projet IDEME. Début octobre, l'entreprise Amphenol FCI ouvre ses portes. Sur un format Petit-déjeuner de deux heures, elle fera partager à d'autres entreprises sa vision de la question de l'égalité, ainsi que les actions qu'elle a mise en place pour tendre vers plus de mixité. Pour participer, envoyer un courriel : c.roussel@anact.fr

Des initiatives en faveur de l'entrepreneuriat au féminin

En région Bourgogne-Franche-Comté, des initiatives existent pour soutenir les femmes qui souhaitent entreprendre. Retour sur deux d'entre elles.

Salon de la création-transmission d'entreprise

Le 6^e Salon de la Création-transmission d'entreprise du nord Franche-Comté s'est tenu le 20 juin à Belfort. La délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité était au rendez vous de l'événement. Elle accueillait sur son stand le club des « Elles de la création » Club de créatrices d'entreprises de l'Aire urbaine Belfort-Montbéliard.



1 question à Claude-Annie Galland,

Déléguée Départ. aux Droits des Femmes et à l'Égalité professionnelle Territoire-de Belfort.



Quelles actions sont conduites en faveur de l'entrepreneuriat féminin ?

« Depuis la création de ce salon par les organismes consulaires et l'Agence de développement économique Nord-Franche-Comté, la DDDFE est invitée à y participer. Les organisateurs souhaitent aider au développement de l'entrepreneuriat au féminin, insuffisamment développé sur nos territoires. En effet, seulement 30 % des entrepreneurs sont des femmes. Lors de ce salon les porteuses de projets peuvent découvrir des outils, des dispositifs, comme le FGIF, le concours initiative au féminin, et le dispositif d'échange et d'entraide « Les Elles de la création ».

Le FGIF, géré par le réseau France Active est mis à disposition des entrepreneuses par le ministère des droits des femmes pour faciliter l'accès au financement bancaire. Son montant varie selon les projets, et peut atteindre 45 000 € sur une durée de sept ans. Il a aidé 2 382 femmes à créer leur entreprise en 2016. Les chiffres progressent, mais un long chemin reste encore à parcourir. » Contact : claudie-annie.galland@territoire-de-belfort.gouv.fr

* FGIF Fonds de garantie à l'initiative des femmes

Concours Talents de la création d'entreprise

C'était la 19^e édition du Concours Talents organisé par le réseau BGE. Pour cette année 2017, huit catégories étaient représentées incluant le prix féminin. Ce concours est à la fois régional et national. En Bourgogne-Franche-Comté, plus de 150 personnes ont accueilli les lauréats le 27 juin dernier pour la remise des prix régionaux à Besançon.



1 question à Laura Soto,

Lauréate du prix de l'entrepreneuriat féminin

Il y a un an et demi, Laura SOTO a créé son entreprise de restauration péruvienne. Elle travaille sur les marchés et sur commande auprès des particuliers et pour des événements.

Selon vous, quels sont les freins à l'entrepreneuriat féminin ?

« Après avoir exercé pendant trois ans le métier d'ingénieur, j'ai souhaité créer ma propre entreprise pour plus d'autonomie et d'indépendance. BGE et Initiatives Doubs m'ont accompagnée dans ce projet. De mon point de vue, que l'on soit un homme ou une femme, les freins pour entreprendre sont similaires. Le plus compliqué est de faire sa place dans des métiers plutôt masculins, comme c'est le cas sur les marchés. Il reste aussi beaucoup à faire du côté de la formation. L'entrepreneuriat n'est pas suffisamment valorisé auprès des élèves. » Contact : contact@pachamanca.fr - Plus d'infos : www.concours-talents.com

Les femmes, les sciences et l'Europe

Club Unesco Dijon - Conférence-débat



C'est dans le cadre du Festival Le Printemps de l'Europe que le Club Unesco de Dijon et de ses environs a organisé cette conférence le 23 mai 2017.

Plus de 200 prix Nobels décernés en Europe en physique-chimie depuis 1900. **Cinq attribués à des femmes.** Ces chiffres, présentés par **Claudine Hermann**, physicienne et 1^{re} femme professeure à l'Ecole Polytechnique, plantent le décor.

Pour favoriser l'accès des femmes aux métiers de la recherche et des sciences, l'Europe se mobilise. L'objectif prioritaire des instances créées est d'impulser des changements structureaux au niveau des institutions.

Juliette Olivier, chargée de mission Egalité Diversité à l'Université de Bourgogne rappelle l'importance d'agir dès la formation. À l'université, les femmes désinvestissent les filières scientifiques alors même qu'elles représentent 49% des élèves de Bac S. Promouvoir la science dans les lycées, c'est l'ambition du programme « *Pour les filles et la science* » de la fondation l'Oréal. **Angélique Besson-Bard**, chercheuse à l'Université de Bourgogne, est l'une de ses ambassadrices. Plafond de verre, répartition sexuée des emplois et différences salariales sont les sujets qu'elle a à coeur d'aborder avec les élèves qu'elle rencontre.

Le rapport du « genre » à la science est complexe, comme le rappelle **Françoise Salvadori**, maître de conférences à l'Université de Bourgogne.

Qu'elles soient nationales ou européennes, les initiatives pour lutter contre les stéréotypes et les phénomènes d'autocensure sont donc à poursuivre !

Un mot, une définition : MIXITÉ

La MIXITÉ,

Mixité vient du latin *mixtus*, participe passé de *misceo* qui signifie mêler, mélanger.

La mixité professionnelle fait référence à la possibilité pour les hommes et les femmes au sein d'une même entreprise d'avoir accès à tous les postes et fonctions. Il y a mixité lorsqu'au moins 40 % de l'un ou l'autre sexe est représenté dans la filière concernée. On parle alors de **répartition égale de l'emploi**.

Plusieurs types de mixité peuvent cependant être distingués :

- **Mixité de coexistence** : présence d'hommes et de femmes dans un même lieu de travail mais sur des métiers, fonctions et tâches différentes.
- **Mixité aménagée** : femmes et hommes sur un même type de poste mais en charge de tâches différentes selon le sexe.
- **Mixité indifférenciée** : femmes et hommes sur des métiers et des tâches similaires.

Aujourd'hui, la répartition des femmes et des hommes dans les filières professionnelles reste variable selon les secteurs d'activité. Les femmes sont encore aujourd'hui concentrées dans un petit nombre de filières. La finalité n'est pas que toutes les femmes occupent tous les postes et fonctions, notamment à haute responsabilité, mais qu'elles puissent y accéder si tel est leur souhait et leurs compétences. L'éducation familiale et scolaire ainsi que l'entreprise ont un rôle à jouer en ce sens.

Mixité dans l'industrie, Amphenol FCI s'y emploie

Depuis 35 ans, FCI Besançon fabrique des connecteurs pour l'automobile et les infrastructures (télécommunication, électronique industrielle et domestique). L'entreprise compte 350 salariés dont 80 % d'hommes. Son objectif : intégrer plus de femmes. Mais comment faire lorsque les candidates sont rares ?



Des actions positives en faveur des femmes

Le **recrutement**, c'est le premier levier actionné. Si les candidates sont rares sur les postes à pourvoir, c'est en grande partie parce que peu d'entre elles sont formées aux métiers de l'industrie. Pour faire naître des vocations, AFCI utilise plusieurs vecteurs :

- La **communication externe** : l'entreprise ouvre ses portes à un large public dans le cadre de la Semaine de l'Industrie de l'UIMM.
- Le développement de l'**apprentissage** : 27 apprentis seront présents en septembre 2017, et parmi eux, de plus en plus de candidates sont recrutées.
- La **formation interne** : récemment, une opératrice moulage a suivi une formation de 110 heures pour accéder à un poste de réglleur, métier en tension aujourd'hui. Cette démarche permet ainsi aux femmes qui le souhaitent d'aller vers des métiers techniques, à ce jour essentiellement occupés par des hommes.

Mais ces démarches, relativement classiques, sont insuffisantes et AFCI ne compte pas s'arrêter là. De nouvelles actions sont déployées :

- La sensibilisation du management est envisagée comme un moyen de poursuivre les progrès sur le recrutement et l'intégration des femmes.
- Sur les parcours professionnels, une attention particulière sera portée à l'avenir concernant l'accès à la promotion, afin d'ouvrir davantage les postes à responsabilités au public féminin.
- Elle a également intégré le dispositif Capital Filles⁽¹⁾. Des salariées de l'entreprise se rendent dans les collèges et lycées pour faire connaître leur métier. Enfin, dès qu'elle le peut, l'entreprise privilégie les candidatures féminines.

Entre 2012 et 2016 au sein de AFCI Besançon, la proportion de femmes est passée de 14,5 % à 18 %.



1 question à Nicolas Eymin

DRH Amphenol FCI

Pourquoi agir en faveur de la mixité ?

« Agir sur la mixité pour répondre uniquement à l'obligation réglementaire n'a qu'un intérêt limité. S'il ne s'agit pas d'un réel projet porté par l'entreprise, animé par de vraies convictions, il ne se passe rien ! L'entreprise, doit être le reflet de la société. Pour qu'il y ait une forme d'équilibre, il doit y avoir la coprésence d'hommes et de femmes.

Malheureusement, peu de femmes sont formées à nos métiers. Il nous faut donc impulser des actes positifs dès que nous le pouvons en faveur de leur intégration, leur formation et leur évolution au sein de l'entreprise. Sinon, rien ne changera jamais. »

⁽¹⁾ « Capital Filles » : Programme créé en 2011 à l'initiative d'Orange, des Ministères de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage. Il accompagne les jeunes filles des quartiers et des zones rurales. Il vise notamment à leur faire connaître les filières et métiers qui s'offrent à elles (plus particulièrement les filières technologiques, scientifiques et industrielles, encore traditionnellement masculines). **Plus d'info sur** www.capitalfilles.fr/ensavoirplus.html



ideme.org, un site dédié à l'égalité et la mixité

Outils les entreprises sur le sujet de l'égalité et renforcer les partenariats, tels sont les objectifs du projet IDEME.

C'est dans cette perspective que le groupe ressource, composé de structures de Bourgogne-Franche-Comté d'horizons différents, sensibles à la question de l'égalité, a conçu un site internet. Mis en ligne depuis juillet, cet outil permet d'aborder de manière concrète le sujet de l'égalité professionnelle et de la mixité en entreprise !

Un site pour qui ?

- Les entreprises (Dirigeants, DRH, représentants des salariés, salariés),
- Les structures qui accompagnent les entreprises (Opca, organisations syndicales salariées, organisations patronales, etc)

Un site pour quoi faire ?

- **s'informer et se former**
 - o mieux maîtriser les notions en lien avec l'égalité
 - o connaître les obligations légales
 - o identifier les ressources disponibles sur le territoire
 - o connaître les actualités en région
 - o etc
- **s'outiller**
 - o convaincre d'engager une démarche égalité
 - o savoir comment faire
 - o réaliser un diagnostic égalité
 - o mettre en place des actions adaptées
 - o etc.

Quelles informations y trouverez-vous ?

- des exemples d'entreprises,
- des supports d'animation
- des fiches repères sur les neuf domaines d'action réglementaires
- des outils, des définitions
- etc

Visitez-le dès à présent www.ideme.org

Contact : Aract Bourgogne-Franche-Comté 03 81 25 52 80

Groupe Ressource

AFT Transport Logistique 03 81 48 58 09
 AGEFOS PME FC 03 80 78 94 84
 APEC 03 81 25 52 91
 CGT Franche-Comté 03 81 81 32 49
 Dél. Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité Bourgogne 03 80 44 67 28 et Franche-Comté 03 81 61 89 76
 Dél. Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité Haute-Saône 03 84 96 17 05
 Dél. Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité T. de Belfort 03 84 58 87 23
 Dél. Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité Doubs 03 63 18 50 89
 Direccte Bourgogne-Franche-Comté 03 63 01 70 00
 EMFOR 03 81 25 52 29
 FETE 03 80 43 28 34
 FNTR Franche-Comté 03 81 47 96 00
 MIFE - Cité des métiers 03 84 90 40 01
 UR CFE - CGC Franche-Comté 09 83 44 20 39
 UR FO Doubs 03 81 25 02 93
 URI CFDT Franche-Comté 03 81 85 38 48

Contact Aract - Céline Roussel 03 80 50 99 83

Agenda

- Du 2 au 6 octobre 2017

Semaine de l'égalité professionnelle pilotée par les DDDFE

- 5 octobre 2017 - 9 h / 12 h - 14 h / 17 h

Ateliers dans le cadre de « Osez l'Industrie » organisés par CIDFF70, en partenariat avec Pôle Emploi, Mission locale, CCI70 et DDDFE 70 Plus d'infos auprès des délégations départementales aux droits des femmes.

- 9 novembre 2017

Conférence Egalité professionnelle à Damparis (39)

Organisée par le Comité régional CGT pour ses adhérents.

Contact : franche-comte@cgt.fr

- 16 novembre 2017 - 18 h / 20 h

Conférence débat sur la discrimination des femmes au travail - Organisée par FETE à Dijon Informations : 03 80 43 28 34

Prochaine lettre Ideme : décembre 2017